Ecole Publique 46 rue de la République 01990 St Trivier / Moignans

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 08 / 11 / 2022



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE Inspecteur de l'éducation nationale : CORDEIRO Julien			Représentant
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : THOMAS Jacques	Х		
Maire : LANIER Marcel	Х		
Conseiller municipal : STREMSDOERFER Claire	Х		
			Elu(e) membre de la commission
			scolaire
		•	Mme Morel-Piron.
MOLLIARD Laetitia	Х		
PONS Sophie	Х		
REVERDY Sylvie	Х		
BASSET Céline	Х		
TROUILLET Valérie	Х		
SARASIN Rachelle	Х		
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N: BERRY Jacqueline		Х	
2422.0	I	I	Suppléants assurant un remplacement
DARD Orlane		Х	
DELATTRE Nadège	Х		
GIVRE Laure	Х		
LE ROUX Aurianne	Х		
LE MOING Gaëlle	Х		
JENNY Yann		Х	
ESCANDE Evelyne LOONIS Julie	X		
LOONIS Julie	Х		
RASED:			
Médecin scolaire :			-
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM MAITRE Angélique			
Représentant périscolaire :			
nepresentant penscolaire.			+
			+
Invité :	1		+
AVS:			1
Représentant des parents d'élèves suppléant			1
nepresentant des parents d'eleves suppleant			4

Le secrétaire, (fonction)

Nom: THOMAS Jacques

Signature

Procès-verbal établi le 18./11./2022

Date: 08/11/2022 heure de début: 18h30

A l'ordre du jour :

Résultats élections Suivi du dernier conseil d'école

Effectifs Moyens humains alloués à l'école

Activités éducatives Règlement intérieur
Aides aux élèves Exercices de sécurité

Aménagement et travaux

Présentation des membres du Conseil d'Ecole.

Résultats élections :

Il y avait 209 inscrits sur la liste électorale. Il y a eu 49 votants pour 47 suffrages exprimés. Soit 23,44 % de taux de participation. Monsieur Thomas remercie les parents qui se sont présentés à ces élections et ceux qui ont voté. Le taux de participation reste faible.

Suivi du dernier conseil d'école

Porte du bas hall de Mme Trouillet à changer

Photocopieurs couleurs : changé en maternelle ; en cours en élémentaire

Remplacement et mise en place de films sur les tableaux et fenêtres : fait.

Changement horaires de l'école : c'est fait mais il fallait une validation par le Conseil Départemental de l'Education Nationale. Quelles incidences ? Il n'y a pas eu de réactions négatives. Le changement est bien accepté. **Attention aux retardataires:** l'accueil se fait entre 8h20 et 8h30 ensuite les portails sont fermés et l'usage du visiophone perturbe le travail des enseignants.

Effectifs

La prévision des effectifs pour l'année scolaire 2022/2023 a été faite cette semaine. Les effectifs devraient être en légère baisse avec un nombre de 137 élèves (19 naissances sur la commune en 2020). Il y aura un départ de 23 CM2 en sixième. Actuellement il y a 140 enfants scolarisés. De nouveaux élèves devraient arriver avec les constructions en cours.

Moyens humains alloués à l'école

- 8 enseignants rattachés à l'école avec Mme Sarasin qui intervient les lundis et 12 vendredis dans la classe de M. Thomas et Mme Leroux remplaçante affectée à l'école.
- 1 intervenant musique le vendredi (financement mairie)
- 2 ATSEM (financement mairie) : en cas d'absence d'une ATSEM Mme Stremsdoerfer s'adresse à l'association Familles Rurales qui gère déjà la garderie. C'est en général Christiane qui se propose. Merci à elle.

Mme Basset a des élèves de Grande section cette année avec ses CP. Cela nécessiterait l'intervention d'une ATSEM dans sa classe (enfants à changer en cas de petits soucis, ...) mais la commune n'avait pas la capacité d'embaucher une nouvelle ATSEM. Mme Reverdy s'est organisée avec Brigitte pour qu'elle se rende dans la classe de Mme Basset tous les jours après la récréation du matin.

Les après-midis, les GS de Mme Basset vont à la maternelle pour participer à des ateliers avec Mme Pons et Mme Reverdy (graphisme, langage, ..). M. Thomas remercie Mme Pons, Mme Reverdy et Brigitte d'avoir bien voulu organiser ces décloisonnements.

- AESH (financement état) Mme Aktas et Mme Simko qui font partie du (PIAL) Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé du secteur de collège de Châtillon sur Chalaronne .

Organisation de la cantine et de la garderie

L'organisation est très satisfaisante.

La réouverture d'un véritable Centre de Loisirs au moins les mercredis sera étudiée par Le Conseil Municipal après entretien avec l'Association AFREJ qui gère la cantine et la garderie . Il faudra organiser un sondage auprès des familles pour connaître leurs besoins.

Activités éducatives

Les élèves de Mme Molliard et Mme Basset iront à la piscine de Châtillon le jeudi après midi du 30 mars au 29 juin. Le créneau est le dernier de l'après-midi ce qui va obliger les élèves à arriver après 16h30. Il faudra donc une autorisation parentale et étudier le problème du transport scolaire.

La Coopérative Scolaire va organiser la vente de sapins dans les deux classes de cycle 3. Le solde de la coopérative se monte aujourd'hui à 440,03 €. M. Thomas continue à se débattre avec la Région pour finaliser le dossier de subvention d'un montant de 2 430 euros pour le transport de la classe de découvertes de l'année dernière. Il manque toujours un document ou une signature. C'est le Sou des Ecole qui a avancé ce financement.

L'association Cuivres en Dombes a proposé aux enseignants de participer à un grand spectacle au mois de mai pour l'ensemble de l'école et d'autres écoles. Ce spectacle aura lieu à Châtillon sur Chalaronne. Il faudra financer le transport. L'apprentissage des chants se fera avec l'aide de Gilles Basquin intervenant musique.

Les CE2 passeront le permis piéton.

Mme Trouillet participera au Conseil Ecole Collège qui définit des actions à mettre en place pour créer du lien et faciliter l'intégration des futurs 6èmes. La compétence travaillée sera la compréhension de lecture.

Règlement intérieur

Il a été envoyé aux membres du conseil pour étude. Il est voté à l'unanimité.

Activités pédagogiques et aides aux élèves

APC : Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont mises en place par les enseignants. L'axe de travail départemental est le soutien aux enfants en difficulté en langage et en lecture. Ce temps de travail est placé à la pause de midi pendant 30 minutes. Les enfants qui bénéficient de cette aide sont choisis par les enseignants en fonction de leurs besoins.

RASED: Mme. Mathieu enseignante spécialisée du RASED peut intervenir auprès des élèves à la demande des enseignants ainsi que Mme. Le Gall psychologue scolaire. Cette dernière peut aussi être contactée par les familles.

Evaluations: Les évaluations nationales ont eu lieu en octobre pour les CE1 et les CP. Ces derniers auront encore une deuxième cession en janvier. Les résultats ont été communiqués aux familles concernées.

Les enseignants de cycle 2 et 3 remettront des bulletins semestriels en janvier et en juin. Les parents seront invités à un entretien individuel avec l'enseignant de leur enfant.

Mise en place de dispositifs divers :

Le PAI (projet d'accueil individualisé). Il est mis en place pour la distribution de médicaments à l'école ou pour une prise en charge ciblée en cas d'urgence. Visé par le médecin scolaire ou par un généraliste.

Le PPRE (projet personnalisé de réussite éducative): il souligne les difficultés et les réussites d'un élève ; une aide est proposée sur un temps court (2 à 3 mois).

Le PAP (plan d'accompagnement personnalisé) : il est mis en place sur une durée plus longue, parfois toute la scolarité, pour des enfants dont les troubles d'apprentissage sont reconnus par un médecin. Des aménagements sont mis en place au cours des apprentissages pour aider l'enfant.

Exercices de sécurité

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu dans tous les bâtiments scolaires. Il s'est déroulé normalement. Un exercice de confinement anti intrusion aura lieu d'ici la fin de l'année civile.

Aménagements et Travaux

Achat de matériel informatique : suite au plan gouvernemental d'aide au déploiement numérique le matériel a été installé. Les enseignants ont participé à une formation pour l'utilisation des tablettes.

heure de fin 20h30 prochain conseil d'école le mardi 21 mars.